Installer la médiation par les pairs

Education à la citoyenneté

Tous niveaux

AROEVEN

€ 1064.00

(\) 19

Lieux:

Nombre d'élèves : 16 +

DESCRIPTION

Cette action, reconnue ministériellement, s'adresse aux collèges qui souhaitent instaurer la parole comme mode alternatif de résolution des conflits. La médiation par les élèves est un chantier éducatif à part entière qui doit faire partie d'une démarche inscrite au projet d'établissement et qui doit sensibiliser tous les acteurs de l'établissement scolaire, parents bien évidemment inclus.

Objectifs généraux

- instaurer une culture de la médiation scolaire dans l'établissement,
- responsabiliser les élèves en les mettant en situation de médiation,
- développer chez les jeunes des compétences sociales et civiques intégrées au socle commun de connaissances et de compétences,
- améliorer les relations entre élèves et entre élèves et adultes.

Déroulement

Le dispositif se met en place en 5 étapes :

- sensibilisation du personnel à la notion de médiation par les pairs (1 heure),
- formation d'une équipe pluricatégorielle d'adultes accompagnateurs des élèves médiateurs (y compris parents d'élèves) (6 heures),
- sensibilisation des élèves (organisée à l'interne), et recrutement des médiateurs,
- formation des élèves médiateurs (3 séances de 3 heures),
- bilan entre médiateurs et adultes accompagnateurs en fin d'année scolaire afin d'analyser les modalités d'organisation du dispositif (3 heures).

Les élèves médiateurs, une fois formés, reçoivent les élèves après les petits conflits et ont pour mission de restaurer le dialogue entre les deux parties.

L'analyse globale concernant le déroulement des interventions et le degré de satisfaction des élèves est transmise par écrit au chef d'établissement.

CONTACT

Corinne NONIN / 02 35 98 01 80

corinne.nonin@ac-rouen.fr - www.aroeven-rouen.fr - Facebook : Aroeven.rouen/